

ASPECTS JURIDIQUES ET CONTENTIEUX DU CREDIT-BAIL MOBILIER

(approfondissement)

Public

Cadres confirmés des services juridiques et contentieux des établissements de crédit-bail mobilier

Animation

Pascal SIGRIST,
Avocat à la Cour.

Contenu du programme

- Rappel des bases du crédit-bail mobilier :

Législation et jurisprudence.

- Les parties en présence.

Le bailleur, le locataire, le fournisseur

- Construction du contrat.

Choix et commande du matériel, livraison, règlement du prix, location, loyers, utilisation du matériel et transfert des garanties, préservation du droit du bailleur, assurances, option d'achat, restitution, résiliation.

- Les garanties usuelles

La caution, la lettre d'intention, la garantie à première demande, la promesse de poursuite de location, la promesse d'achat.

- Aspects fiscaux du crédit-bail mobilier.

Le bailleur, le locataire : comptabilisation des contrats et des loyers, indemnités d'assurance, revente de matériel, taxe professionnelle.

- Le contentieux en crédit bail mobilier :

- L'impayé.
- Le litige technique - cas pratique.
- Le redressement et la liquidation judiciaires - cas pratique.
- Le remplacement des biens ou du contrat.

Objectifs et méthode

La réglementation et le traitement des opérations applicables aux sociétés de crédit-bail mobilier sont exposées de façon théorique et illustrées par des exemples concrets tirés de l'expérience. Présentation des textes de loi.

Durée et tarif

1 jour
6 avril 2010
500 € HT (par personne) - hors frais de repas (16 € HT)